

Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc., Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.astonhill.ca) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

La Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill (le « Fonds ») est une catégorie d'actions de Fonds Société Aston Hill inc., société de placement à capital variable gérée par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire »), qui est aussi le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille de son fonds sous-jacent, le Fonds mondial de ressources Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds offre des actions de séries A, F et I. Le Fonds représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELL.

Le 6 novembre 2015, à la fermeture des bureaux, le Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill (l'ancien fonds sous-jacent) a été dissous et intégré dans le Fonds mondial de ressources Aston Hill (auparavant, Aston Hill Oil & Gas Income Fund). La Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill investira alors dans des parts du Fonds mondial de ressources Aston Hill.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du fonds consiste à offrir une exposition à un large éventail de sociétés de ressources, y compris des sociétés d'infrastructures qui soutiennent des sociétés de ressources. Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit dans des parts du fonds sous-jacent, qui de son côté investit surtout dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe (dont des titres de créance à rendement élevé) de sociétés de ressources et d'infrastructures situées partout dans le monde.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les actions du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.astonhill.ca) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

RÉSULTATS

Distributions

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, aucune distribution n'a été versée sur les séries du Fonds.

Variation de l'actif net liée aux activités

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds s'est établi à 0,16 \$ par action de série A (0,17 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014), 0,15 \$ par action de série F (0,16 \$ pour la période close le 31 décembre 2014) et 0,15 \$ par action de série I (0,18 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Le total des charges du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été de 0,29 \$ par action de série A (0,36 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014), 0,20 \$ par action de série F (0,23 \$ pour la période close le 31 décembre 2014) et 0,09 \$ par action de série I (1,13 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Souscriptions et réinvestissement

Il est possible de souscrire et de réinvestir des actions du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 10 776 actions de série A (10 281 en 2014), aucune souscription pour les actions de série F (65 921 en 2014) et aucune pour les actions de série I (néant en 2014). Aucune action d'aucune série n'a été réinvestie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (néant en 2014).

Rachats

Il est possible de demander le rachat des actions du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 5 241 actions de série A (néant en 2014) et 5 446 actions de série F (55 477 en 2014) ont été rachetées. Aucune action de série Y (néant en 2014) n'a été rachetée.

Valeur liquidative

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par action du fonds s'établissait à 7,90 \$ par action de série A (9,94 \$ au 31 décembre 2014), 7,94 \$ par action de série F (9,81 \$ au 31 décembre 2014) et 8,55 \$ par action de série I (10,25 \$ au 31 décembre 2014). La valeur liquidative totale du Fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 0,33 M\$ (0,40 M\$ au 31 décembre 2014), soit 0,16 M\$ en actions de série A (0,15 M\$ au 31 décembre 2014), 0,04 M\$ en actions de série F (0,10 M\$ au 31 décembre 2014) et 0,13 M\$ en actions de série I (0,15 M\$ au 31 décembre 2014).

Portefeuille

Au 31 décembre 2015, le portefeuille du fonds sous-jacent se composait de 39 titres au total (26 au 31 décembre 2014). Un aperçu du portefeuille du fonds sous-jacent ainsi qu'une liste de ses 25 principaux titres figurent dans le présent rapport. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille du fonds en 2015.

Le portefeuille de placements du Fonds a enregistré des pertes nettes réalisées et latentes de 0,07 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre des gains nets réalisés et latents de 0,04 M\$ en 2014.

Liquidité

Pour procurer de la liquidité aux actionnaires, le Fonds permet à ces derniers de souscrire des actions ou d'en demander le rachat chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Pour les séries A et F du fonds, des frais de gestion pouvant atteindre respectivement 2,0 % et 1,0 % sont versés au gestionnaire au titre des services de gestion générale et d'administration rendus. Aucuns frais de gestion ne sont imputés pour les actions de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des actions de série A du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les parts de série A achetées selon l'option frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les actions de série A achetées selon l'option frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Aucuns frais de service ne sont imputables aux actions de série F du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais de gestion se sont établis à 4 189 \$ (0,01 M\$ en 2014).

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Il n'y a eu aucuns frais d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (frais d'administration de 6 \$ en 2014).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture.*

Actif net par action ¹⁾

Série A

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014	2013 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période³⁾	9,94 \$	10,20 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾			
Total des revenus	0,16	0,17	0,01
Total des charges	(0,29)	(0,36)	—
Gain (perte) réalisé pour la période	(2,04)	(0,66)	0,02
Gain (perte) latent pour la période	0,15	(0,31)	0,10
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(2,02)\$	(1,16)\$	0,13 \$
Distributions aux actionnaires³⁾			
Revenus	— \$	— \$	— \$
Dividendes	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—
Total des distributions aux actionnaires	— \$	— \$	— \$
Actif net à la clôture de la période³⁾⁵⁾	7,90 \$	9,94 \$	10,20 \$

Série F

Période close le 31 décembre ²⁾	2015	2014
Actif net à l'ouverture de la période³⁾	9,81 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾		
Total des revenus	0,15	0,16
Total des charges	(0,20)	(0,23)
Gain (perte) réalisé pour la période	(1,54)	0,24
Gain (perte) latent pour la période	(0,18)	(0,80)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(1,77)\$	(0,63)\$
Distributions aux actionnaires³⁾		
Revenus	— \$	— \$
Dividendes	—	—
Remboursement de capital	—	—
Total des distributions aux actionnaires	— \$	— \$
Actif net à la clôture de la période³⁾⁵⁾	7,94 \$	9,81 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 16 décembre 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013. Pour la série F, période du 20 janvier 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014. Pour la série I, période du 14 mai 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

⁵⁾ Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2014. Les informations pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013 sont présentées selon les PCGR du Canada.

Actif net par action¹⁾ (suite)**Série I**

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014	2013 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	10,25 \$	11,19 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾			
Total des revenus	0,15	0,18	0,11
Total des charges	(0,09)	(1,13)	—
Gain (perte) réalisé pour la période	(2,05)	(0,51)	0,34
Gain (perte) latent pour la période	0,30	0,51	0,74
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(1,69)\$	(0,95)\$	1,19 \$
Distributions aux actionnaires ³⁾			
Revenus	— \$	— \$	— \$
Dividendes	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—
Total des distributions aux actionnaires	— \$	— \$	— \$
Actif net à la clôture de la période ^{3),5)}	8,55 \$	10,25 \$	11,19 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 16 décembre 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013. Pour la série F, période du 20 janvier 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014. Pour la série I, période du 14 mai 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

⁵⁾ Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2014. Les informations pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013 sont présentées selon les PCGR du Canada.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**Série A**

Aux 31 décembre	2015	2014	2013
Valeur liquidative (en milliers)	160 \$	146 \$	45 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	20	15	4
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾⁶⁾	2,45 %	2,54 %	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	3,10 %	3,14 %	—
RFG avant renoncations et prises en charge	27,07 %	12,04 %	34,66 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,32 %	—	—
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	109,46 %	88,41 %	70,50 %
Valeur liquidative par action ⁵⁾	7,90 \$	9,94 \$	10,20 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

⁵⁾ Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2014. Les informations pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013 sont présentées selon les PCGR du Canada.

⁶⁾ Les chiffres nécessaires au calcul du ratio des frais de gestion de base d'avant 2013 ne sont pas disponibles.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)**Série F**

Aux 31 décembre	2015	2014
Valeur liquidative (en milliers)	40 \$	102 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	5	10
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾⁶⁾	1,86 %	1,13 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	2,10 %	2,08 %
RFG avant renonciations et prises en charge	25,48 %	9,46 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,32 %	—
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	109,46 %	88,41 %
Valeur liquidative par action ⁵⁾	7,94 \$	9,81 \$

Série I

Aux 31 décembre	2015	2014	2013
Valeur liquidative (en milliers)	128 \$	154 \$	168 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	15	15	15
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾⁶⁾	0,88 %	7,94 %	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	1,00 %	9,11 %	—
RFG avant renonciations et prises en charge	27,68 %	10,84 %	37,26 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,32 %	—	—
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	109,46 %	88,41 %	70,50 %
Valeur liquidative par action ⁵⁾	8,55 \$	10,25 \$	11,19 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

⁵⁾ Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2014. Les informations pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013 sont présentées selon les PCGR du Canada.

⁶⁾ Les chiffres nécessaires au calcul du ratio des frais de gestion de base d'avant 2013 ne sont pas disponibles.

Ratio des frais de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le ratio des frais de gestion de base, qui ne comprend pas la TVH, était de 2,45 % pour la série A (2,54 % au 31 décembre 2014), de 1,86 % pour la série F (1,13 % au 31 décembre 2014) et de 0,88 % pour la série I (7,94 % au 31 décembre 2014).

Le RFG du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 était de 3,10 % pour la série A (3,14 % au 31 décembre 2014), de 2,10 % pour la série F (2,08 % au 31 décembre 2014) et de 1,00 % pour la série I (9,11 % au 31 décembre 2014). Le RFG avant renonciations et prises en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 était de 27,07 % pour la série A (12,04 % au 31 décembre 2014), de 25,48 % pour la série F (9,46 % au 31 décembre 2014) et de 27,68 % pour la série I (10,84 % au 31 décembre 2014).

RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

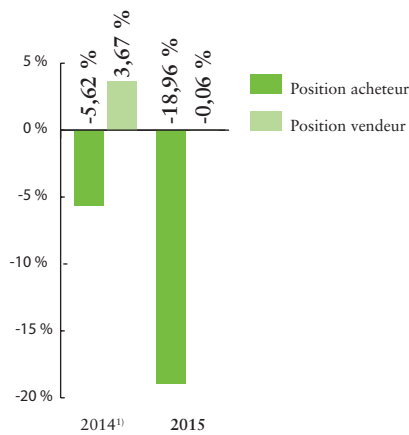
Les graphiques suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par action et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses actions au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par action.

Le graphique à barres présente le rendement du Fonds pour les périodes depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2015. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de la période.

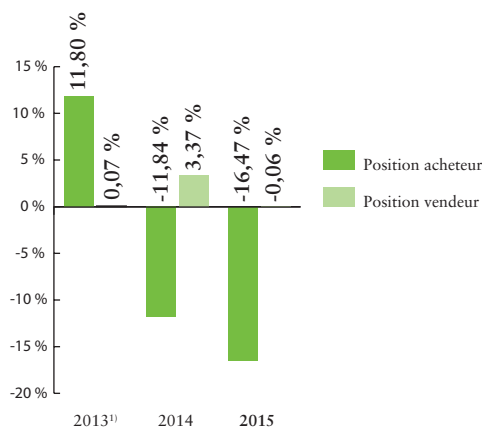
Série A



Série F



Série I



¹⁾ Pour la série A, période du 16 décembre 2013 (début des activités de la série A) au 31 décembre 2013. Pour la série F, période du 20 janvier 2014 (début des activités de la série F) au 31 décembre 2014. Pour la série I, période du 14 mai 2013 (début des activités de la série I) au 31 décembre 2013.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds par série, pour chaque période indiquée, comparativement à un indice de référence mixte, qui est composé de l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX et de l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX.

L'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges du Fonds, alors que le rendement du Fonds est calculé après déduction de ces frais et de ces charges.

	1 an	% depuis l'établissement
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill – Série A	(20,51 %)	(10,88 %)
Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX	(24,16 %)	(18,78 %)
Indice composé S&P/TSX	(8,33 %)	2,34 %
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill – Série F	(19,02 %)	(11,18 %)
Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX	(24,16 %)	(21,05 %)
Indice composé S&P/TSX	(8,33 %)	(0,76 %)
Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill – Série I	(16,53 %)	(5,77 %)
Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX	(24,16 %)	(12,00 %)
Indice composé S&P/TSX	(8,33 %)	4,39 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2015

Composition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds communs de placement	74,8 %
Trésorerie	4,2 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	21,0 %
Total	100,0 %

Placements	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Fonds mondial de ressources et d'infrastructures Aston Hill – série I	74,8 %
Trésorerie	4,2 %
% total des positions acheteur	79,0 %
Valeur liquidative totale :	328 042 \$

Aperçu du fonds sous-jacent en pourcentage de la valeur sous-jacente de la Catégorie mondiale ressources et infrastructures Aston Hill

Au 31 décembre 2015

Aperçu du portefeuille du Fonds mondial de ressources Aston Hill

Répartition sectorielle	% de la valeur liquidative
Énergie	37,6 %
Matières premières	9,9 %
Industries	4,2 %
Fonds négociés en bourse	1,4 %
Obligations de sociétés canadiennes	0,4 %
Contrats de change à terme	(1,9 %)
Contrats d'option	(0,3 %)
Trésorerie	45,5 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	3,2 %
Total	100,0 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2015

25 principaux titres¹⁾

Nom du titre	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Trésorerie	45,5 %
TransCanada Corp.	4,5 %
Hess Corp.	3,4 %
EOG Resources Inc.	3,0 %
Marathon Oil Corp.	2,5 %
Concho Resources Inc.	2,3 %
Phillips 66	2,2 %
Halliburton Co.	2,1 %
Eastman Chemical Co.	2,1 %
Encana Corp.	1,8 %
Dow Chemical Co.	1,8 %
Baytex Energy Corp.	1,8 %
CRH PLC	1,8 %
Cobalt International Energy Inc.	1,6 %
LyondellBasell Industries NV	1,6 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	1,5 %
Union Pacific Corp.	1,4 %
Euronav NV	1,4 %
Pioneer Natural Resources Co.	1,4 %
Carrizo Oil & Gas Inc.	1,3 %
Market Vectors Oil Services ETF	1,3 %
CSX Corp.	1,3 %
Suncor Énergie Inc.	1,3 %
Akzo Nobel NV	1,2 %
Scorpio Tankers Inc.	1,1 %
% total des positions acheteur	91,2 %
Positions vendeur	
Chevron Corp.	(1,6 %)
% total des positions vendeur	(1,6 %)
Total	22 859 988 \$

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

¹⁾ Le Fonds détient moins de 25 titres.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gérait, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de plus de 2,67 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE POUR LE FONDS SOUS-JACENT

2015 a été une année difficile pour les produits de base, surtout le pétrole qui a chuté de plus de 30 % et les métaux qui ont fléchi de plus de 20 %, ce qui a évidemment nui aux titres des secteurs de l'énergie, en recul de 20 %, et des métaux, en baisse de presque 40 %. L'industrie forestière n'a pas fait mieux, malgré la bonne tenue de l'immobilier résidentiel. Le fonds de ressources a mieux performé que le Fonds, qui a gardé une importante trésorerie durant la majeure partie de l'année en raison de notre prudence à l'égard du secteur des ressources. Pour 2016, bien que nous restions prudents, nous sommes confortés de constater que les dépenses d'investissement continuent à baisser dans le secteur de l'énergie et qu'une certaine rationalisation s'effectue actuellement dans celui des métaux.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

Derek Slemko

C. Scott Browning

Larry Guy

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

James Werry
Administrateur et chef de la direction
(depuis le 20 février 2016)

Ben Cheng
Chef des placements

Derek Slemko
Administrateur, président et
chef de l'exploitation

Kal Zakarneh
Administrateur et chef des finances

Gestion de portefeuille

Darren Cabral
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Vivian Lo
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

John Kim
Gestionnaire de portefeuille

Barry Morrison
Gestionnaire de portefeuille

Alexander (Sandy) Liang
Gestionnaire de portefeuille et président
AHF Capital Partners Inc.

Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.astonhill.ca